

Association pour la sauvegarde du patrimoine veulais

Association agréée pour l'urbanisme le 15 juin 2007

www.patrimoine-veules.com

A.G. du 2/10/2021 - Rapport d'activité

Chers adhérents, chers amis,

Nous voici heureux d'être enfin réunis après cette très difficile pandémie qui nous a interdit de partager notre goût commun pour la culture, l'histoire et la protection des patrimoines du Pays du Plateau de Caux et en particulier de Veules les roses.

Nous avons expérimenté ces derniers mois combien les gestes et les moments passés ensemble sont importants et vitaux.

Les activités de notre association empêchée par l'isolement nécessaire à la lutte contre la Covid 19 pourront se poursuivre et se développer grâce à votre soutien. Nos administrateurs vous remercient pour votre fidélité.

Cette assemblée devra exceptionnellement rendre compte de nos activités de 2020 et 2021 avec les deux bilans à valider, les votes d'administrateurs entrants et les suivis des deux gros dossiers sur l'urbanisme futur du village. La protection des patrimoines est notre responsabilité pleine et entière en tant que citoyen et adhérent. Vos aspirations et vos opinions, quartier par quartier doivent être exprimées, entendues et défendues.

Certaines de nos activités ont pu être maintenues malgré les contraintes des confinements.

En premier lieu l'édition de l'ouvrage de Marie Jamet sur les villas balnéaires supervisée par Bernard Anciaux. Les 250 exemplaires ont été tous vendus.

L'édition du fascicule sur l'orgue de l'église saint Martin rédigée par Jean François Zvéguintzoff a trouvé ses lecteurs.

Les réunions publiques de conférences ont repris dès que les conditions sanitaires l'ont permis.

En novembre 2020 monsieur Bertrand Bellanger nous a tenu une réunion historique de grande qualité sur les léproseries en Seine maritime et sur la chapelle du Val. Il nous a promis de suivre les progrès de la restauration en cours et a permis que des liens se créent entre les responsables de l'association avec les communes de Sotteville sur mer et Blossville sur mer afin de définir un projet commun.

En juillet nous avons organisé dans l'église Saint Martin une conférence -concert avec Jean François Zvéguintzoff, Claude Paulmier et Patrice Petit Demange qui a rempli l'église Saint Martin.

En septembre la conférence organisée par Bernard Anciaux et Thierry Chuffart sur les abeilles merveilleuses et mal traitées a été très appréciée.

En octobre nous recevrons Sandra Prédine-Ballerie directrice de la culture et du patrimoine du département. Elle nous exposera l'état d'avancement du dossier de classement UNESCO espéré sur les clos masures du pays du Plateau de Caux. Celle-ci requise par son activité professionnelle a été remplacée par le vice-président du département chargé de la culture et du patrimoine.

Notre sortie estivale en Aout s'est tenue au jardin de Schamrock à Varengeville et nous permis de le visiter avec son créateur Robert Mallet.

Nous espérons poursuivre notre défense du patrimoine en étudiant et commentant auprès des autorités départementales et le préfet les textes du PLU et de l'AVAP de Veules les roses.

La validation du PLU a été engagée il y a plus de 20 ans après plusieurs refus du préfet.

L'AVAP vient de recevoir un avis défavorable de la part de la commissaire enquêteur, nous attendons la décision finale du préfet.

Nous sommes vigilants et vous pouvez toujours compter sur nous pour vouloir protéger Veules de la banalisation et de la destruction de son environnement.

Remerciements :

Les adhérents pour leur fidèle soutien.

Les administrateurs pour leur confiance constante.

La mairie pour le prêt de la salle de cinéma et la salle Michel Frager ce jour.

Le trésorier à qui je vais laisser la parole.

Le Web master qui va suivre.

Ce rapport d'activité a été validé, après quelques débats ayant trait au phénomène récent de remplacement des citoyens par des locataires (B and B), à l'avenir du « Vieux Château », à l'invasion par des visiteurs à la journée, à l'avenir du PLU et de l'AVAP et à la pollution attendue à la suite du curage des boues du port de Saint Valéry.

Rapport financier année 2020

Je vous présente donc les comptes pour l'année 2020 :

RECETTES	2020 (vs 2019)	DEPENSES	2019 (vs 2018)
Cotisations	1323,00€ (2135,00€)	Frais impression livre « Villas Balnéaires »	2750,38€
Subventions : (mairie Veules)	225,00€ (225,00€)	Affranchissements :	117,64€ (44,67€)
Don exceptionnel Entreprise	0,00€ (10€)	Abonnement case postale St Valery (2019) Ré-expédition courrier (6mois 2020)	0,00€ (118,80€) 0,00€ (115,00€)

Ventes Livres et Fascicules :	3915,65€ (220,00€)	Dépenses fonctionnement : -Frais bureau (cart.encre, divers) -Maintenance site internet (OVH) - indemnité M.Jamet	89,40€ (368,12€) 40,07€ (33,11€) 150,00€
Virement de Livret A à compte courant	0,00€ (1200,00€)	Assurance (MAIF)	113,65€ (111,67€)
Remboursement DRFIP	0,00€ (13,33€)	Cotisations autres associations (Patrimoine & Environnement)	150,00€ (150,00€)
Intérêts financiers (Livret A)	16,66€ (17,27€)	Virement sur Livret A	2000,00€
Total recettes :	5480,31€ (3822,60€)	Total dépenses :	5411,14€ (4834,37€)
Au compte courant le 01/01/2020 :	2328,51€	Au compte courant le 31/12/2020 :	2441,02€
Sur le livret A le 01/01/2020	2320,55€	Sur le livret A le 31/12/2020	4337,21€
Au total au 01/01/2019	4649,06€	Au total au 31/12/2020	6778,23€

Au total pour cette année 2020 nos recettes/dépenses présentent un solde positif de **69,17€**

Nos réserves (Livret A) se montaient à 4337,21€ au 31/12/2020

Nos finances sont fragiles. Les cotisations 2020 sont très faibles (pandémie, pas de relance, décision de faire un seul appel à cotisations pour 2020-21). Le succès de la vente de notre livre sur les villas balnéaires a permis de combler une partie de la perte de cotisations.

L'année 2021 commence avec la poursuite de la pandémie. Au 15 mars nous relançons nos adhérents qui n'ont pas payé leur cotisation 2020-21. Une dernière relance est faite le 27/07/2021. Ces rappels nous ont permis de combler en partie le retard pris en 2020.

Vous aurez noté que nos montants d'adhésion sont restés constants depuis plusieurs années (18€ pour la cotisation individuelle et 27€ pour la cotisation couple). A ce sujet je tiens à remercier les nombreux contributeurs au tarif bienfaiteur (40€) et même parfois au-delà.

A noter que la subvention de la municipalité a été de 250€ pour 2021 (contre 225€ les années précédentes).

Au 22 septembre 2021 notre situation financière est la suivante,

- Compte courant CA : + 1843,58 €
- Livret A : + 5837,21 €

112 adhérents (**38** couples et **36** individuels) sont à jour de leur cotisation 2020-2021 (/177 adhérents inscrits dans notre fichier).

Je suis prêt à répondre à d'éventuelles questions sur la gestion des comptes de l'Association.
S'il n'y a plus de questions, je vous serais reconnaissant de bien vouloir voter sur le texte de la résolution suivante :

Après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale de l'ASPV du 02 octobre 2021 adopte les comptes 2020 tels que présentés ci-dessus et donne quitus de sa gestion au Trésorier.

Le quitus est voté à l'unanimité

Site WEB (www.patrimoine-veules.com)

Depuis avril 2017, le site de l'ASPV est hébergé chez OVH leader des sites Internet « pas chers », existe, dans sa version actuelle. En 2021, son coût annuel (hébergement, outil de mise à jour et nom de domaine) a été de **40.42 €**

Sa structure est inchangée

- La page « Accueil » attire l'attention sur l'actualité de l'ASPV (convocation à l'AG, pouvoir téléchargeable, prochaines conférence, dernière parution...).
- La page « Qui sommes-nous » rappelle nos objectifs. Elle pourra être complétée par la possibilité de télécharger le livret de présentation de l'ASPV mis à jour régulièrement par Any Hervé.
- Les pages « Conférences » (affiches de toutes les conférences organisées depuis 2015) et « Publications » (couvertures des publications les plus récentes) mettent en évidence nos réalisations.
- La page « Contact » permet aux visiteurs de ce site de nous contacter.

Ce sont justement les messages reçus par cet intermédiaire qui montre l'intérêt de nos visiteurs pour nos productions.

Ainsi depuis avril 2019, date de notre dernière AG, nous avons reçu :

- 5 demandes du livre « *Histoire et Architecture Balnéaire* » épuisé en aout 2020 dont la médiathèque de Darnétal, la librairie de Deauville,
- 1 demande du livre « *Les peintres russes et la Normandie* »,

- La demande d'un conservateur préparant une exposition sur « l'âge d'or des abbayes normandes » cherchant à contacter M. Le Maho qui nous avait fait une conférence en mai 2018 sur le même sujet,
- La demande d'un membre de la famille Banastre intéressé par le livre sur le vieux château et que nous avons mis en contact avec Bernadette Chaignet,
- L'intérêt pour le même livre et le site du vieux château d'une guide conférencière,
- La demande d'informations d'une journaliste sur le dragage de St Valéry, alertée par le post sur Facebook d'un extrait de notre lettre aux Adhérents no 98,
- La recherche d'informations sur la villa Clémenceau d'un chef de projet musée et patrimoine mobilier (direction de la culture région Normandie) travaillant sur un projet d'exposition sur le patrimoine normand au cinéma à Caen.

Elections au CA

Chantal de Crépy, Pascal Decary et Annick Noël quittent le CA.

Un candidat se présente, Philippe Houdet et il est élu à l'unanimité.